



# SYNDICAT MIXTE DE L'ŒUF, DE LA RIMARDE ET DE L'ESSONNE

L'Œuf à Segray (Pithiviers le Vieux)



RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT  
EXERCICE 2018

# L'ÉQUIPE DU SMORE



## **Lucie Riant - Secrétaire comptable**

- réalisation des opérations comptables
- gestion des paies et carrières
- gestion administrative
- secrétariat
- gestion des conventions d'aide

## **Eric MENARD - Technicien de Rivière**

- préparation et suivi des travaux
- sensibilisation / négociation avec les riverains
- conseil aux élus et riverains
- suivi de l'état des cours d'eau

## **Emmanuel CAMPLO - Chargé de Mission Rivière**

- préparation et suivi des études et travaux
- mise en œuvre des actions de communication
- veille et animation foncière
- administration des bases de données
- gestion administrative

## Le mot du Président

L'année 2018 est marquée par l'évolution des statuts de notre Syndicat qui poursuit sa modernisation en intégrant officiellement la prévention des inondations dans ses compétences. L'extension du périmètre du Syndicat à tout le bassin amont de l'Essonne, assure également une meilleure prise en compte de cet enjeu en nous permettant d'agir sur les rus, dès leur source, en forêt d'Orléans, ainsi que sur les ruissèlements ruraux.

Les actions et l'indépendance du SMORE sont par ailleurs confortées par la mission conduite par la Préfecture d'Ile de France. En conclusion de cette expertise, la mise en place d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations est fortement préconisée. Le personnel du SMORE et moi-même resterons très impliqués et attentifs tout au long de l'élaboration de ce programme.

Nous pouvons également nous réjouir de la récente labélisation en « Espace Naturel Sensible » du site du moulin de la porte par le Conseil Départemental du Loiret qui récompense la qualité des aménagements réalisés sur cette zone humide.

La force de notre Syndicat réside dans le soutien actif de l'ensemble des Vice-présidents et élus, appuyés par une équipe de collaborateurs efficaces, et je les en remercie.

Le Président

Anne-Jacques de BOUVILLE

# LES TRAVAUX DE RESTAURATION



Tronçon	Nature des travaux	Linéaire ou surface	Montant	Subventions	Prestataire
La Noue de Doureux sur la commune d'Estouy	Restauration de la ripisylve	245 ml	4 908 € HT	43 % AESN 20 % Région 17 % Dpt	Chognot
L'Œuf entre les ponts de Fricambault et du Gué aux Dames sur la commune de Pithiviers	Restauration de la ripisylve	608 ml			
L'Œuf entre le pont de la voie ferrée et Pierre Sèche sur la commune d'Escrennes	Restauration de la ripisylve	1325 ml			
L'Œuf au Moulin de la Porte sur la commune d'Estouy	Effacement du seuil du pont		17 250 € HT		
	Remise en état de la zone humide	5 ha	30 138 HT		
	Aménagement du sentier pédagogique				
La Rimarde au lavoir de La Nerville sur la commune de Nancray sur Rimarde	Effacement de l'ouvrage hydraulique		8980 € HT		
La Petite Rimarde à l'étang des Pâturaux sur la commune de Chambon la Forêt	Effacement de l'ouvrage hydraulique et abattage des conifères exogènes		34 096 € HT		
La Varenne entre le pont de la D845 et la route de Laas sur la commune de Mareau aux Bois	Restauration de la ripisylve	130 ml	-		
La Laye du Sud sur la commune de Chilleurs aux Bois	Restauration de la ripisylve	217 ml	-	-	Régie
La Laye du Nord entre le pont du chemin de fer et le Bois des Trois Fontaines à Neuville aux Bois	Restauration de la ripisylve	615 ml	-	-	Régie

## Zoom sur les interventions...

### Effacement de l'ouvrage de la Nerville (Nancray sur Rimarde)

L'ouvrage de La Nerville est neutralisé depuis plusieurs années par immobilisation des vannes pour garantir la continuité piscicole et sédimentaire. Son effacement définitif, programmé de longue date par le Syndicat de la Rimarde, a été réalisé cette année conformément au projet initial.

Les travaux ont consisté à retirer l'ensemble des éléments métalliques et bétons de vannage, et à la disposition de blocs calcaires pour accompagner la petite chute résiduelle observée à l'aval.



Retrait des bétons

# LES TRAVAUX DE RESTAURATION

## Aménagement de l'étang des Pâtureaux (Chambon la Forêt et Nancray sur Rimarde)



L'étang des Pâtureaux a été acquis en 2013 par le Syndicat de la Rimarde. L'étude diagnostic préalable à son aménagement s'est achevée cette année et donnera lieu à la rédaction d'un projet qui sera discuté en 2019. Cependant, certains travaux d'aménagement possédaient un caractère d'urgence, suite à la création d'une brèche dans la digue, ou pouvaient être engagés sans attendre à l'issue des études préalables.

Les travaux réalisés cette année ont donc consisté à :

- combler la brèche apparue sur la digue du grand étang et condamner la bonde à l'origine de sa formation,
- modifier le moine défectueux du grand étang afin de pouvoir abaisser la ligne d'eau tout en maintenant un obstacle à la remontée des écrevisses exotiques situées en aval,
- abattre et dessoucher les boisements de résineux exogènes dont la conservation ne présentait pas d'intérêt,
- défricher le verger dont l'embroussaillage ne permettait plus l'entretien.

## Aménagement de la zone humide et rétablissement de la continuité au Moulin de la Porte (Estouy)

La restauration du site du Moulin de la Porte et l'aménagement du sentier pédagogique se sont poursuivis cette année selon trois axes :

- la restauration de la continuité piscicole,
- l'agrandissement de la zone de marais restaurée par la suppression de tous les remblais de l'ancien chemin d'accès,
- la mise en place du balisage du sentier et de quatre nouveaux panneaux pédagogiques.

L'ensemble des travaux a été confié à l'entreprise Chognot. La restauration de la continuité a été assurée par le découpage du radier situé sous le pont. Des blocs calcaires ont été disposés en banquette pour accompagner la modification de l'écoulement. L'abaissement de la ligne d'eau en amont a été compensé par la création d'un seuil de fond et d'une nouvelle prise d'eau pour maintenir l'alimentation de la zone humide.

Au niveau du marais, 600 m<sup>3</sup> de remblais ont été retirés de l'ancien chemin d'accès au moulin et laissent aujourd'hui place à une prairie humide. Un nouveau chemin en calcaire a été créé en rive droite de l'Œuf, rétablissant l'accès historique aux bâtiments.



# LES TRAVAUX D'ENTRETIEN

Nature	Linéaire ou surface	Montant	Subventions	Prestataire
Entretien régulier des parcours ouverts au public, ramassage de déchets, élagage divers, débroussaillage et gestion d'embâcles (chantier d'insertion)	15 006 ml	15 600 € TTC	40 % AESN 15 % Région 15 % Dpt	ASER et régie
Entretien des végétations rivulaires et du lit mineur en fonction des besoins (secteur amont)	37 136 ml	16 848 € TTC		Billard
Entretien des zones humides par fauche avec exportation	2,5 ha	-	-	Régie

## Zoom sur les interventions...

### Gestion des gros arbres



Saule têtard sur la Rimarde à Chemault

Dans les secteurs où la ripisylve (végétation des berges) est bien développée, des interventions d'entretien sont régulièrement nécessaires sur les grands arbres (sujets de diamètre supérieur à 40 cm). L'objectif est de maintenir le bon état sanitaire des boisements et de prévenir les risques d'arrachage des berges.

Sur les aulnes et les saules, la taille en têtard est ainsi souvent privilégiée. Cette pratique traditionnelle maintient les arbres en bonne santé, évite l'éclatement du bois sur les grosses branches et son dépérissement, et réduit leur prise au vent, ce qui prévient leur déstabilisation. Elle offre également une plus-value paysagère et patrimoniale intéressante. La taille en têtard doit être renouvelée tous les 5 à 15 ans selon les conditions et le milieu.

Dans certains cas, l'abattage des arbres est nécessaire pour limiter la propagation des maladies ou éliminer les sujets penchés qui représentent un danger pour le public et constituent un risque d'arrachage de la berge.

# LES TRAVAUX D'ENTRETIEN

## Gestion de la végétation des zones humides



Broyeur ramasseur acquis par le Syndicat en 2017 pour l'entretien des zones humides

Les zones humides font l'objet d'une attention particulière pour leur rôle dans la conservation de la diversité de la flore et de la faune. Leur gestion doit permettre de maintenir une mosaïque d'habitats différents en jouant sur les niveaux d'eau et sur le degré d'entretien. Pour cela, la végétation est régulièrement fauchée ou broyée, et les produits de coupe exportés pour éviter le paillage et l'enrichissement du sol. Parmi les différents milieux rencontrés dans la vallée de l'Essonne, on peut par exemple citer :

- Les prairies humides où se développe une

végétation caractéristique, très propices aux insectes et aux passereaux comme le Serin cini ou le Verdier d'Europe.

Leur maintien nécessite un entretien annuel, pouvant se faire par fauche ou par pâturage.

- Les zones de végétation hautes dites « mégaphorbiaies » où se développe un riche cortège floristique caractérisé par la Reine des prés, le Pigamon jaune, l'Eupatoire chanvrine, la Salicaire commune ou encore le Cirse des maraichers. L'entretien de ces secteurs est réalisé par des fauches tous les 3 ans, mais peut également être assuré par pâturage,

- Les roselières, maintenues par un niveau d'eau relativement élevé, qui abritent un cortège d'oiseaux particulièrement remarquables comme le Butor étoile ou le Bruant des roseaux. L'entretien des roselières est généralement réalisé tous les 5 ans pour limiter le développement des saules.



Fleur de Cirse des maraichers



Roselière du Marais de Toussac (Estouy)



Queue de l'Étang des Pâturaux

## **Étude préalable à l'aménagement de l'étang des Pâturaux**

L'étude confiée en 2016 au cabinet CIAE a pris fin cet été suite à la validation de l'état des lieux et des orientations d'aménagement et de gestion. La suite du projet sera élaborée en interne. Dans un premier temps, un abaissement permanent du seuil aval du grand étang est maintenu afin d'observer l'évolution naturelle du site et la variation des niveaux d'eau en fonction des conditions climatiques.

On constate déjà que la Petite Rimarde reprend naturellement ses droits en creusant progressivement son lit sinueux dans les sédiments en place et le retour de végétaux caractéristiques des zones humides en queue d'étang.

Les premières propositions d'aménagement seront discutées avec tous les partenaires au cours du premier trimestre 2019.

## **Étude d'établissement du dossier d'autorisation de la DIG**

Le dossier d'autorisation de la prochaine Déclaration d'Intérêt Général (DIG) du Syndicat, dont la rédaction a été confiée au cabinet ARTELIA, a été validé par l'ensemble des partenaires et déposé officiellement début décembre. La démarche devrait aboutir à l'automne 2019, à l'issue de la consultation des services administratifs et après enquête publique.

Une seconde DIG, portant essentiellement sur le bassin de la Rimarde, est d'ores et déjà en préparation par les agents techniques du Syndicat.

## **Diagnostic hydrologique du bassin versant**

Cette étude diagnostic était confiée à Rémy CHAUMERON dans le cadre d'un stage de master 2, d'une durée de 6 mois, porté par le Syndicat. Un important travail de collecte et de synthèse des données a été réalisé sur les crues et inondations ayant affecté notre bassin, notamment celle de 2016. Des préconisations d'actions pour prévenir le risque d'inondations sont également proposées.

Le rapport de stage, très complet, constituera une base utile pour l'élaboration du futur PAPI Essonne (Programme d'Actions de Prévention des Inondations).

## L'écrevisse à pied blanc retrouvée sur le bassin de la Petite Rimarde !

Pour rappel, des mortalités d'écrevisses à pied blanc ont été observées sur la Petite Rimarde en 2016. En cause, une contamination d'origine non déterminée par un parasite, l'aphanomyose, communément désigné comme la « peste de l'écrevisse ». Suite à cet événement, la population de la Petite Rimarde était considérée comme totalement éteinte. Une réintroduction de l'espèce étant envisagée en partenariat avec l'AFB, il convenait de vérifier que le parasite, qui possède une faible rémanence dans le milieu naturel sans porteur sain, n'était plus présent sur le bassin.

Une recherche du parasite par la technique de l'ADN environnemental, reposant sur l'échantillonnage des fragments d'ADN présents dans l'eau, a ainsi été confiée au cabinet BIOTOPE. En parallèle, des prospections nocturnes ont été programmées pour vérifier visuellement l'absence d'écrevisses exotiques sur les tronçons et prospecter, avec peu d'espoir, certains rus isolés où la pied blanc aurait pu trouver un refuge.

A notre grande surprise, les prospections nocturnes ont permis de découvrir qu'une belle population d'écrevisses à pied blanc avait pu se maintenir sur une portion préservée de ruisseau d'environ 1 km de long. Les résultats de l'analyse ADN confirment par ailleurs l'absence du parasite sur le bassin. Ces excellentes nouvelles permettent d'envisager une réintroduction de l'espèce sur tout le bassin amont à partir de cette population relictuelle. La mise en œuvre de cette opération devra être validée par tous les partenaires.



## Suivi du castor



Le castor de retour dans la vallée depuis 2016 est toujours présent. Il a même pu être observé directement par l'équipe technique du Syndicat sur l'étang communal de Yèvre la Ville, suite à l'alerte des employés municipaux. D'autres traces ont été relevées en fin d'année sur le même secteur.

Ces observations s'ajoutent à celles réalisées à l'aval par le réseau de suivi du castor en Ile de France, auquel participe toujours notre Syndicat, et témoignent de l'installation permanente de l'animal dans la vallée.

## Indicateurs de suivi de la qualité des cours d'eau

Cette année, des Pêches d'étude et des prélèvements d'invertébrés aquatiques ont été réalisés sur différents tronçons de rivières restaurés afin de suivre leur évolution.

L'interprétation des résultats est en cours, mais les premiers constats sont très positifs. On note par exemple le retour sur le bassin de plusieurs espèces piscicoles patrimoniales, comme la lamproie de planer et l'anguille sur la Rimarde et la bonne progression des populations d'espèces emblématiques comme le chabot sur l'Œuf et la bouvière sur la Petite Rimarde.

# ACQUISITIONS FONCIERES

## Animation foncière

Une démarche d'animation foncière ciblée a été mise en place sur deux secteurs de zones humides :

- **sur la commune d'Estouy**, au niveau du vaste ensemble humide de 33 ha, situé entre l'Œuf et la Noue Chaude. L'objectif sur ce secteur est de restaurer cette zone de confluence en favorisant le maintien d'une mosaïque d'habitats (forêt alluviale, prairie humide de pâturage ou de fauche, mare, roselière, mégaphorbiaie, cariçaie), tout en permettant le débordement des eaux en période hivernale.
- **sur la commune de Dadonville**, avec la zone humide de 8 ha située en rive droite de l'Œuf à proximité du domaine de Chantaloup. L'objectif principal sur ce secteur est de restaurer la capacité d'expansion des crues afin de réduire le risque d'inondation en aval.

Plusieurs propriétaires sont favorables à la vente de leurs parcelles au profit du Syndicat sur les deux secteurs. Des dossiers ont été déposés pour la saisine du service des Domaines et un partenariat est en préparation avec la SAFER pour l'estimation des parcelles.

## Acquisition de parcelles

Dans la continuité du projet d'aménagement de l'ensemble humide du Moulin de la Porte, deux nouvelles parcelles d'une superficie de 0,4 ha ont été acquises. Ces parcelles de boisements alluviaux sont situées en bordure du cours d'eau de la Noue Chaude et en contrebas de l'ancien chemin d'accès au Moulin.

Les travaux de restauration envisagés sur le secteur sont dans un premier temps la suppression de toutes les espèces exogènes et la taille des anciens saules têtards en bordure du chemin. Dans un second temps, la diversification du milieu et la réouverture d'une ancienne noue seront étudiées.



Boisement alluviaux en bordure de la Noue Chaude à Estouy

# ANIMATIONS ET COMMUNICATION



Type d'intervention	Période
LEPA forestier de Beaune la Rolande Thématiques abordées : examen du bac pro forêt (travaux de bucheronnage sur la zone humide du Moulin de la Porte et intervention en classe sur l'action du SMORE	19 au 22 février
Classe d'eau élus organisée avec Loiret Nature Environnement Thématiques abordées : adaptation au changement climatique	13 mars
Rencontres batracologiques de la Région Centre Val de Loire Thématiques abordées : intervention en salle sur la restauration des zones humides	15 mars
Visite de terrain avec l'Office de Tourisme du Grand Pithiverais Thématiques abordées : développement de l'accueil du public et de l'offre d'animation sur le site du Moulin de la Porte et	13 avril
Visite de terrain en présence du Préfet COMBE dans le cadre de sa mission sur l'EPAGE Essonne Thématiques abordées : présentation de l'action du SMORE	18 avril
Classe d'eau avec l'école primaire de Pithiviers le Vieil (CM1/CM2) Thématiques abordées : présentation des différents milieux humides du Moulin de la Porte	5 juin
Animation nature dans le cadre de la journée des Rivières de la Région Centre Val de Loire Thématiques abordées : richesse et fonctions des zones humides	6 juin
Classe d'eau avec l'école primaire d'Estouy (CE1/CE2) Thématiques abordées : découverte des espèces des zones humides	7 juin
Classe d'eau avec l'école primaire d'Aulnay la Rivière (CM1/CM2) Thématiques abordées : présentation des différents milieux humides du Moulin de la Porte	8 juin
Visite du BTS GEMEAU d'Orléans Thématiques abordées : rôle des zones humides dans l'adaptation au changement climatique	
Visite de terrain avec le Conseil Départemental du Loiret Thématiques abordées : présentation de la zone humide du Moulin de la Porte dans le cadre de la labellisation ENS	19 juin
Visite de terrain avec le service environnement de la DREAL Centre Val de Loire dans le cadre de sa sortie annuelle Thématiques abordées : présentation des travaux de réhabilitation des zones humides	22 juin
École primaire de Briarres sur Essonne Thématiques abordées : randonnée à thèmes variés sur les milieux et espèces qui nous entourent	5 juillet
Visite du LPA de la Bretonnière Thématiques abordées : présentation de l'action du SMORE et visite d'aménagements	9 octobre

# ANIMATIONS ET COMMUNICATION

## Développement de l'animation en direction des collèves

En partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs du Loiret, un cadre d'animation est développé à destination des classes de 6ème et de 3ème. Les collégiens seront accueillis sur le site du Moulin de la Porte où ils pourront bénéficier des aménagements pédagogiques et des interventions croisées de la Fédération des Chasseurs et des agents du Syndicat. Les thématiques abordées seront axées sur la biodiversité, les milieux aquatiques et leurs interactions avec les activités humaines.



Visite de terrain dans le cadre de la semaine des rivières



Classe d'eau au Moulin de la Porte



Chantier école avec le Lycée du Chesnoy

## Encadrement de stagiaires

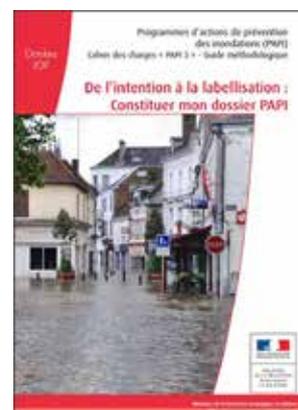
Trois stagiaires ont été reçus par le Syndicat cette année à différents niveaux :

- **Hugo FOLIO en seconde professionnelle** « Nature-Jardin-Paysage-Forêt », puis BEPA « Travaux d'entretien de l'environnement » à la MFR de Chaingy  
Thématique abordée : découverte du métier de technicien rivière  
9 semaines du 15/01 au 20/04/2018, puis 9 semaines du 10/09 au 21/12/2018
- **Maturin PALU en Première** « Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant » au Lycée Agricole du Chesnoy  
Thématique abordée : présentation du projet d'aménagement du Moulin de la Porte  
5 semaines du 30/04 au 26/10/2018
- **Rémy CHAUMERON en 5ème année** « Génie de l'Aménagement et de l'Environnement » à Polytech Tours  
Thématique abordée : Diagnostic hydraulique du bassin versant Essonne amont et proposition d'un programme d'actions pour la prévention des inondations  
5 mois de du 07/05 au 28/09/2018

## Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

A l'initiative du Préfet Coordonnateur de Bassin, Monsieur Michel CADOT, la mise en place d'un Plan d'Actions de Prévention des inondations (PAPI) est lancée sur l'unité hydrographique Juine-Essonne-Ecole, incluant le bassin géré par notre Syndicat.

L'animation de la démarche est confiée au Conseil Départemental de l'Essonne avec comme objectif le dépôt d'un dossier de PAPI d'intention en fin d'année 2019. Le PAPI d'intention est une convention signée avec l'État sur une durée maximum de deux ans, durant laquelle le programme d'action de prévention des inondations est élaboré. Des actions non structurelles peuvent également être lancées sur cette période.



## Prospections botaniques



Renoncule en pinceau

Le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien a réalisé cet été un inventaire des végétations aquatiques du bassin de l'Essonne dans le cadre de son programme de recherche. La présence d'espèces remarquables, comme le Potamot coloré a été confirmée. De nouveaux trésors botaniques ont également été découverts. On peut citer par exemple la Charagne de Braun qui était considérée comme disparue du département du Loiret et très rare dans la région, ou la Renoncule en pinceau qui se rencontre uniquement dans des rivières encore bien fonctionnelles.

## Développement du pâturage ovin

Tout au long de l'année, des troupeaux de moutons appartenant à différents éleveurs ou propriétaires privés ont sillonné les chemins de la vallée entre prairies humides et coteaux.

Cette démarche soutenue et accompagnée par le Syndicat vise à réduire les frais d'entretien des parcelles restaurées. Ces dernières sont en effet mises à disposition des éleveurs sans contrepartie financière, en cela la démarche se distingue de l'éco-pâturage qui relève de la perstition.



## Pêche de sauvetage à l'étang des Pâtureaux

Une pêche de sauvetage a été organisée le 7 novembre sur l'étang des Pâtureaux en partenariat avec la fédération départementale des pêcheurs du Loiret (FDPPMA). Elle entre dans le cadre de l'étude d'aménagement du site qui nécessitait un abaissement de la ligne d'eau. Au total, environ 700 kg de poissons ont été prélevés et répartis dans différents étangs départementaux. Les principales espèces relevées sont les carpes, carassins, gardons, tanches, et deux espèces exotiques, perches soleils et poissons chats.

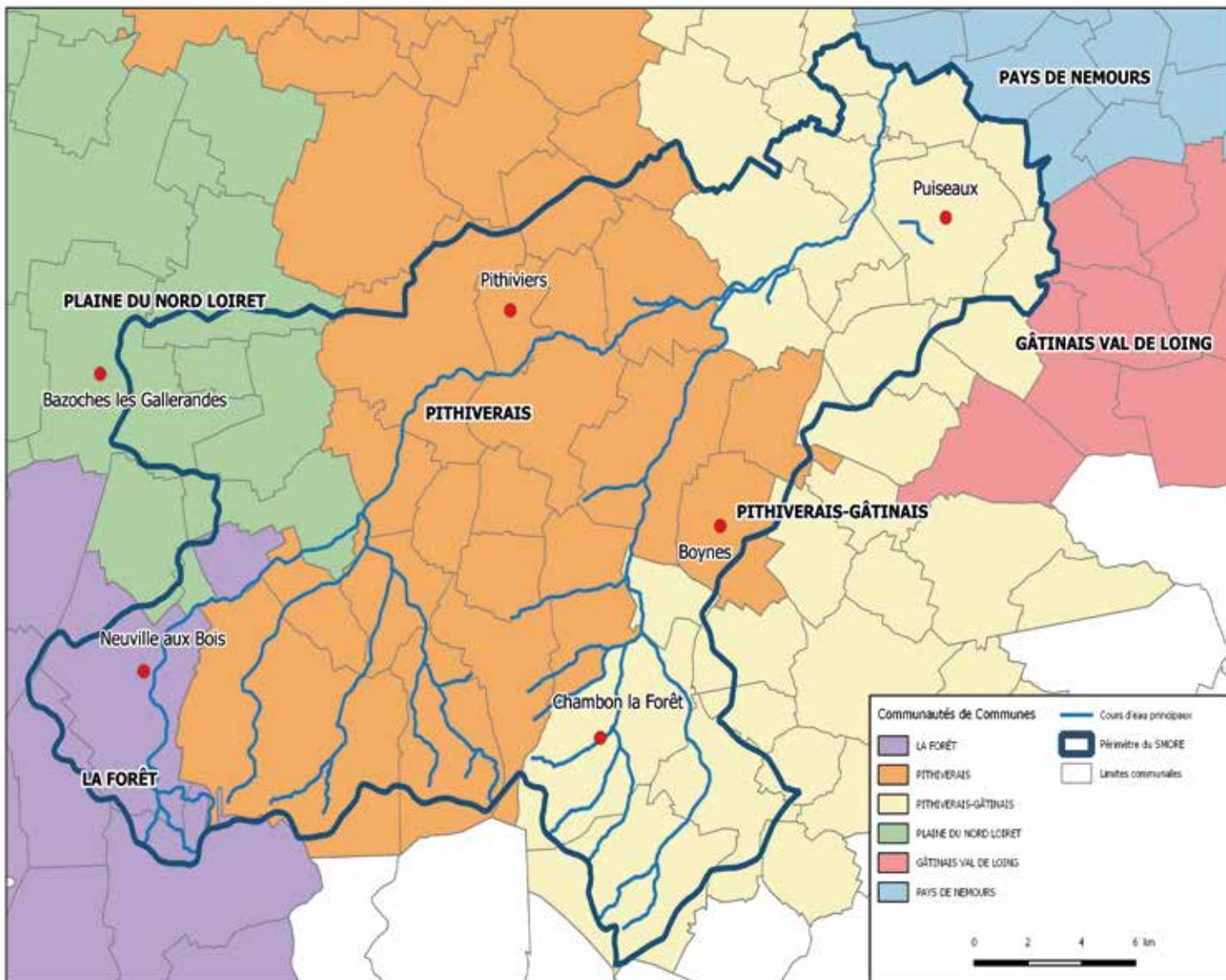


## Labellisation « Espace Naturel Sensible » du Moulin de la Porte

Le site du Moulin de la Porte sera labellisé Espaces Naturels Sensibles (ENS) par le Conseil Départemental du Loiret à compter de 2019. Retenu parmi les 11 sites ayant répondu à l'appel à projet, la zone humide d'une 20<sup>aine</sup> d'hectares bénéficiera sur 3 ans du soutien financier du Département.

La labellisation en ENS octroie la mise en œuvre d'un programme d'actions sur 3 ans, d'un montant de 150 000 €. Les actions retenues permettront d'étendre la maîtrise foncière du site, de poursuivre les travaux de restauration écologiques et paysages, de développer l'accueil du public, de déployer un large programme d'animations et d'assurer un financement pérenne pour l'entretien du site.

De nombreuses animations tout public seront ainsi mises en œuvre tout au long de l'année : découverte et ballades naturalistes, démonstration de sculpture à la tronçonneuse, ateliers vannerie et fabrication de nichoirs, chasse au trésor pour les enfants et animation culturelle organisée avec la troupe des Minuits.



La Vallée de l'Essonne en aval de Châtillon (Ondreville sur Essonne)



### Le territoire en quelques chiffres :

- 54 communes
- 4 Communautés de Communes
- 267 km de cours d'eau
- 540 km<sup>2</sup> de bassin versant



### Les compétences :

Le syndicat a pour objet l'exercice de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) telle que définie par l'article L211-7-1° 2° 5° et 8° du code de l'environnement et qui comprend les missions suivantes :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- La défense contre les inondations ;
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.